



Extrait du registre des délibérations Comité syndical : SIMA COISE

Nombre de délégués : 34
En exercice : 34
Présents : 24
Votants : 25

Nombre de délégués concernés : 34
En exercice : 34
Présents : 24
Votants : 25

Monsieur Rousset Louis a donné pouvoir à Dumas Christophe

Présents: CCPSG : Mrs Charbonnier JY, Charbonnier A, Demmelbauer P, Dubois G, Lebreton L,

CCFL : Bonnier D, Charbonnier G Mr Gonon P, Thizy B, Tholly P,

CCHL: Moralès P, Murigneux P, Villard P, Rizoud M

SEM : Mme Bussière L

SIE A : Vincent G,

Autres communes : Dumas C, Gonon P, Blanchon P F, Barcet S, Reynard R, Soleymieux B, Viricel A ,
Mme Bussière L

Excusés : Laffont J, Biguet Stéphanie, Dardouiller S, Mme Janvier Cassandre, Rousset E, Duboeuf P,
Gassiloud T, Deshayes S,

Secrétaire de séance : Vincent G

N561- Approbation du RPQS :

Comme l'exige le décret n° 95-635 revu le 2 mai 2007, le président du SIMA doit présenter à l'assemblée délibérante du syndicat un rapport annuel sur la qualité et le prix du service public d'assainissement non collectif, quel qu'en soit le mode d'exploitation.

Cette disposition a pour objectif de renforcer la transparence et l'information dans la gestion du service.

Monsieur le Président présente le rapport du service public d'assainissement non collectif pour l'année 2014. Ce document présente les indicateurs techniques et financiers pour l'ensemble du service. Il détail le nombre de contrôle qui ont été réalisés par les techniciens.

Le rapport de service est disponible sur le site internet du Sima Coise, il sera transmis à toutes les communes ou EPCI adhérents afin que ces derniers le transmettent **pour information** aux assemblées délibérantes.

Après lecture du document, les membres du comité syndical concernés par l'ANC approuvent le rapport 2014 sur le service public d'assainissement non collectif.

Ont signé au registre tous les membres présents
Copie conforme au registre

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254202278-20150303-561-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/06/2015

Fait à Saint Galmier
Le 3 mars 2015
Le Président
J Y Charbonnier